

**MAIRIE**  
**de**  
**CANGEY**  
**37530**

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 26 mai 2015**  
-----

L'an deux mil quinze, le vingt-six mai à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CANGEY, étant assemblés en réunion ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Huguette DELAINE.

Étaient présents : MM. ROSSE, AUDEBERT, LENA, SIMON, CHARTIER, MALO.  
MMES DELAINE, BARRITAUT, ROBINET, RETIF, BORDIER-BONNEAU, GAURON,  
SANCHEZ, COURTEVILLE

Était absent excusé : David BACON.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection du secrétaire dans le sein du Conseil. Madame Alexandra SANCHEZ ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Présentation CCVA de l'action et du lien social avec Bul'de Mômes**

Mr CHATELLIER, Vice-Président CCVA sports et lien social, assisté d'Annabelle ROUSSELIN de Bul'de Mômes a présenté l'action du lien social auprès des personnes retraitées. Ce service a été créé pour répondre au manque de lien entre les institutions et les personnes de plus de 65 ans pour lutter contre l'isolement sous forme d'actions individuelles et collectives.

**Délibération n°2015- MAI 29**

**OBJET : APPROBATION DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL**

Madame Le Maire, rappelle que l'école de Cangey est passée à la semaine de 4 jours et demi depuis la rentrée scolaire 2014/2015.

Dans le cadre de cette réforme éducative, un Projet Educatif Territorial (PEDT) a dû être élaboré pour bénéficier du fond de soutien (50€/enfant/an) à la rentrée de septembre 2015.

La durée de ce PEDT est de 3 ans (2015-2018), mais il pourra être révisé, en fonction des préconisations du groupe de pilotage chaque année.

Madame Le Maire propose d'adopter le Projet Educatif territorial tel qu'annexé.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE**, le Projet Educatif territorial
- **AUTORISE**, Madame Le Maire à le signer.

### **Délibération n°2015- MAI 30**

### **OBJET : JACHERES FLEURIES ENGAGEMENT 2015**

Madame Le Maire fait part du courrier de la fédération des chasseurs d'Indre et Loire concernant le contrat 2015 de « jachères fleuries ».

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :**

- **accepte** l'engagement de la commune pour 2015,
- **autorise** Madame DELAINE à signer l'engagement 2015 « Jachères Fleuries »
- **autorise** le paiement des semences.

\*\*\*\*\*

### **Mur du cimetière :**

Madame Le Maire informe que le dossier de demande de subvention auprès de la fondation du patrimoine pour la réfection du mur du cimetière n'a pas été retenu.

### **FARANDOLE :**

Madame Le Maire informe le conseil municipal que suite à la fermeture d'une classe, la garderie FARANDOLE sera transférée dans la salle de classe jouxtant la cantine. Ce transfert évitera la traversée de la rue et permettra aux enfants de bénéficier de la cour et du terrain de jeux. Quelques aménagements sont nécessaires, notamment le percement d'une porte pour accéder plus facilement aux toilettes, déplacement de l'évier, placards et rayonnages pour installer les jeux , livres .....

### **Voirie :**

Mr ROSSE informe le conseil Municipal qu'il faudra prendre un cabinet d'étude pour élaborer le dossier d'appel d'offre concernant le marché de voirie 2015.

### **Eclairage Public :**

Dans un souci d'économie, les élus ont décidé de modifier l'amplitude horaire de l'éclairage public comme indiqué ci-dessous :

- Eclairage dès 6h30 sur toute la commune
- Extinction à 22h45 dans le bourg et 22 h pour le reste du territoire la commune.

### **Maison de CANGY**

La Maison de CANGY se trouvant libérée, sera de nouveau proposée à la location. Mme Le Maire demande la constitution d'un groupe de travail pour élaborer un règlement intérieur déterminant les conditions d'utilisations et tarifs de la salle.

### **Borne électrique :**

Les élus étudient la possibilité de la mise en place d'une borne électrique rechargeant les voitures mais également les vélos.

**Enquête Publique :**

Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu Mr AUDEMONT, commissaire-enquêteur nommé par la Tribunal administratif d'Orléans qui effectuera l'enquête publique du PLU.

**PAVE :**

Réunion prévue le vendredi 29 mai 2015 à 19 heures en Mairie avec Mr MAZET.

**Brocante 2016 :**

Compte tenu des conditions climatiques catastrophiques de la brocante du 1° mai 2015, le Conseil Municipal propose d'envoyer un courrier aux participants afin de leur octroyer la gratuité pour le métrage acquitté au titre de l'année 2015.